



à Communauté de Communes de la Baie Du Cotentin
Monsieur Le Vice-Président.
2, Le Haut-Dyck . BP 339.
50500 CARENTAN

Objet : Assemblées du CLUPP et Conseil Portuaire.

Carentan le 06 juin 2017,

Monsieur Le Vice-Président,

Par courrier du 10 Octobre 2015, nous vous avons informé de la création de notre Association au sein du Port de Carentan (**A.U.P.P.C.**).

Un de nos objectifs était de participer à **un Conseil Portuaire** dans les conditions prévues par le **Code des ports maritimes**. En effet, aucun CLUPP et Conseil Portuaire n'existaient à Carentan depuis l'ouverture de son port à la Plaisance en 1983.

En Mai 2016, votre décision d'organiser des élections du CLUPP a répondu à notre demande ; 3 titulaires et 3 suppléants représentent les plaisanciers locataires au conseil portuaire de Carentan.

Une réunion informelle entre les Associations **CCC et AUPPC** a eu lieu le **vendredi 28 Avril 2017**. Le compte rendu résultant signé maladroitement par M. Fiant au nom du CLUPP, n'est en rien conforme à la réalité. L'AUPPC dénonce cette usurpation d'identité **le CLUPP étant indépendant de toute association**, nécessitant aucun local et financement

Nous vous invitons à ne pas tenir compte de ce compte rendu où les noms de Mrs Lesage, Herman, Raoult ont été mentionnés ; **et de mettre en œuvre une convocation à l'assemblée obligatoire du CLUPP officiel**, elle même préparatoire à une réunion du conseil portuaire en nous communiquant le budget du port.

Nous sommes en Juin 2017, aucune réunion du CLUPP et Conseil portuaire n'ont eu lieu pour cette première année, nous considérons ce fait comme un grave manquement à l'obligation réglementaire et au respect de nos institutions.

Vous trouverez ce courrier posté et accompagné du compte rendu du CCC, dans la **boîte CLUPP dont vous assurez, bien évidemment, le relevé** .

Aussi, nous vous sollicitons expressément afin de provoquer les réunions constitutives respectives du Clupp et Conseil Portuaire avant la fin de l'année.

Recevez, Monsieur Le Vice président, l'assurance de toute notre considération.

HERMAN Patrick
Le Président de L' A.U.P.P.C.

Copie à M Fiant B.président du Club CCC.

